

# CONCERTATIONS

## ODJ

- Tour de table
- Retour sur l'enquête
- Echanges

Séquence n°2

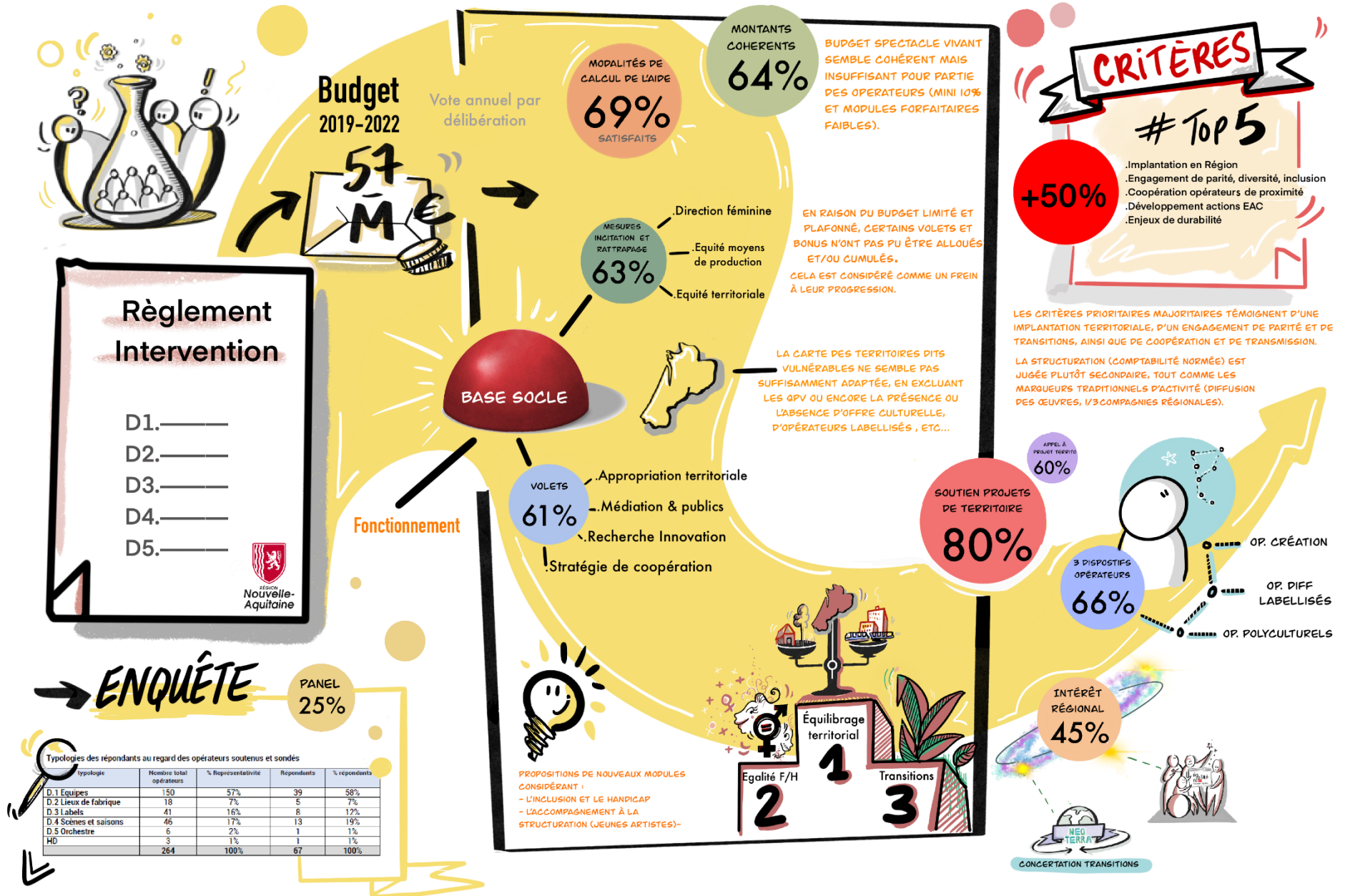
GT2 - Territoires

**Groupe 2**

**Territoires**

**1 - Retour sur l'enquête**

# 1- Retour sur le questionnaire en ligne



# 1- Retour sur le questionnaire en ligne

- Sur 264 opérateurs sollicités, 67 ont répondu au questionnaire en ligne, ce qui représente 25.3% de répondants, nous pouvons donc considérer que ce sondage dépassant 20%, est représentatif.
- Pour 69% des répondants les modalités de calcul sont claires.
- Les répondants considèrent que **le nouveau règlement doit prendre en compte d'abord les enjeux d'équilibrage du territoire (34%)** en différenciant les aides selon les capacités de ces territoires ensuite les enjeux d'équité entre les femmes et les hommes, (directions genrées, parité des moyens...) (31%), puis en dernier les enjeux de transitions, notamment écologiques (24%).
- **80% des répondants disent oui à accentuer le soutien aux projets de territoire.**

**Groupe 2**

**GT2 – Territoires**

**2- Echanges**

## 2- Echanges

### Quels indicateurs vous semblent les plus pertinents pour définir un projet de territoire ?

#### Pistes possibles :

- Densité/Diversité du réseau de partenaires au local (associations, éducation nationale, QPV, entreprises...).
- Rayonnement/périmètre géographique du projet.
- Qualité de relation avec l'écosystème institutionnel local.

### Quels indicateurs vous semblent les plus pertinents pour qualifier l'intérêt régional d'un projet ?

#### A l'heure actuelle :

- Insertion dans le réseau du SV régional, voire national et international
- Le soutien affirmé des autres institutions (commune à minima / département / DRAC). La légitimité du projet porté par l'opérateur.
- Soutien aux compagnies régionales (en création et en diffusion).
- La réponse apportée aux nouvelles priorités définies et notamment la question des transitions.

### Travail à l'équilibrage territorial :

#### Axes de travail potentiels :

- Re ventilation budgétaire entre typologie d'opérateurs (à budget constant).
- Adaptabilité des critères d'instruction en fonction de la typologie du projet / de l'opérateur.